

**Communiqué de presse**  
**Netwerk Vlaanderen vzw - Réseau Financement Alternatif asbl**  
**Bruxelles, 22 octobre 2009**

## **Gestion responsable des deniers publics: peut mieux faire !**

**Les autorités publiques belges en font moins pour l'Investissement Socialement Responsable (ISR) qu'elles ne le voudraient. Plus d'information de meilleure qualité sur les possibilités de l'ISR et une norme pour distinguer les produits bancaires ISR les inciteraient clairement à aller de l'avant. C'est ce que montre une enquête menée par Netwerk Vlaanderen et le Réseau Financement Alternatif sur la gestion éthique de l'argent public belge.**

### **Plusieurs pouvoirs publics donnent l'exemple**

Netwerk Vlaanderen et le Réseau Financement Alternatif ont interrogé les autorités fédérales, régionales, provinciales et communales sur leurs comportements en termes d'investissement. L'étude identifie quatre organismes régionaux et quatre fédéraux qui investissent leurs réserves de trésorerie selon des critères sociaux, environnementaux ou éthiques (SEE).

Au niveau fédéral, il s'agit du Fonds de l'Économie sociale et durable, de la Loterie Nationale, du Fonds de réduction du coût global de l'énergie (FRCE) et de la caisse de retraite du Sénat. Au niveau régional, il s'agit de quatre fonds de la région flamande: le Fonds pour l'Avenir, le Fonds d'épargne flamand du secteur non-marchand / social à but lucratif, le Fonds flamand d'Assurance Soins et la Société flamande de participation.

6 % des communes belges (plus d'un quart des communes qui ont participé à l'enquête) dit placer de l'argent public dans des produits d'épargne ou de placement utilisant des critères SEE. 22 des 47 produits dans lesquels les communes investissent sont des comptes d'épargne ou à terme. Dans la plupart des cas, ces comptes sont ouverts à la Banque Triodos. Dans quelques cas, il s'agit du compte Cigale de la banque BNP Paribas Fortis.

Quand les communes investissent leur argent dans des fonds durables, il s'agit surtout de fonds « mixtes » ou de fonds « monétaires ». La plupart des communes s'adressent alors à Dexia. BNP Paribas Fortis et KBC sont aussi cités comme partenaires bancaires, de même qu'ING et Ethias dans une moindre mesure.

### **Un besoin d'information plus compréhensible et de formation**

Les communes qui n'investissent pas de manière durable fournissent, à ce sujet, trois raisons principales : elles ne connaissent pas de produits financiers durables (24 %), elles trouvent que l'information sur ces produits est insuffisante (21 %) et elles craignent que le rendement soit inférieur (20 %).

Cela montre le besoin de fournir une information plus compréhensible sur les produits financiers et la nécessité d'éliminer les préjugés concernant les rendements. Plus de transparence concernant les produits et services financiers et un manuel de formation ciblé pour les autorités publiques seraient des mesures utiles pour rencontrer ces besoins.

## **Norme pour les produits bancaires éthiques**

« On fait de son mieux, alors qu'il n'est pas facile de saisir les différences dans l'offre pour arriver à faire un choix responsable », a déclaré un fonctionnaire. Cette situation est due au manque de transparence des produits ISR, mais aussi et surtout au fait que les autorités publiques ne se sentent pas compétentes pour distinguer les véritables produits durables de ceux qui utilisent la durabilité à des fins de marketing.

Elles ne pensent pas que c'est réellement leur rôle de décider du caractère durable ou non d'un placement. Plusieurs répondants indiquent aussi que le gouvernement lui-même devrait donner des lignes directrices, mettre en place un label ou une norme qui fixerait clairement les critères SEE à rencontrer lors de l'investissement par un pouvoir public de l'argent du contribuable.

*Fin du communiqué de presse*

### **Plus d'information :**

**Rapport:** « Le gouvernement et l'Investissement Socialement Responsable: un état des lieux. Evaluation de la gestion des fonds publics selon des critères sociaux, environnementaux et éthiques ».

### **Porte-parole francophone :**

Bernard Bayot, RFA, tel: 02/340-08-61, GSM: 0473.30.11.13, [bernard.bayot@rfa.be](mailto:bernard.bayot@rfa.be)

Réseau Financement Alternatif  
Chaussée d'Alseberg, 303-309  
1190 Bruxelles  
Tel : 02 340 0860  
Fax : 02 706 4906  
[www.rfa.be](http://www.rfa.be)

### **Porte-parole néerlandophone :**

Luc Weyn, Netwerk Vlaanderen; tel: 02/201.07.70, [luc.weyn@netwerkvlaanderen.be](mailto:luc.weyn@netwerkvlaanderen.be)  
Netwerk Vlaanderen  
Vooruitgangstraat 333/9  
1030 Brussel  
Tel: 02 2010770  
Fax: 02 2010602  
[www.netwerkvlaanderen.be](http://www.netwerkvlaanderen.be)